

FAITS SAILLANTS À L'INTENTION DES PARENTS

Comité de parents des écoles de Montréal ■ CP-CssdM

<https://www.cssdm.gouv.qc.ca/conseils-comites/comite-parents/>

DATE :

⇒ Le mardi 27 JANVIER 2026 — Réunion en présentiel (quorum atteint)

PERSONNE INVITÉE :

⇒ François Paquet, Regroupement des comités de parents autonomes du Québec, <https://rcpaq.org/>

⇒ Sylvain Caron, Mathieu Desjardins et Maeva Ferrer Sterlin

INFOS

⇒ Plusieurs formations ont été données depuis le retour du congé de fêtes de fin d'année :

- Le 7 janvier : les écrans par la Fondation Le ciel <https://leciel.ca/>
- Le 19 janvier et le 3 février : le budget des écoles par Guylaine Cormier et Claudine Baril
À noter que toutes les formations (documents et/ou enregistrements) sont disponibles pour sur le site du CP, voir dans la section [Communiqués de presse et séances d'information](#)
- Formation à venir en mai, spécifique aux parents d'élèves HDAA et en lien avec tous les enjeux vécus une fois la majorité atteinte par l'élève.

⇒ Suivi fait auprès des membres ayant fait part d'enjeux d'accès à la boîte courriel du cé pour la présidence. Tous les accès devraient avoir été octroyés et tout devrait être fonctionnel.

⇒ Décision du PRÉ (Protecteur régional de l'élève) : un retour est fait par M. Desjardins, Mme Ferrer Sterlin et M. Caron sur la politique de frais chargés aux parents et plus précisément l'article 11, qui doit être clarifié ; en cas de délocalisation et les frais offerts ou pas aux dîneurs.

Art. 11.1 : en cas de délocalisation, les frais afférents sont assumés pour une période de 18 mois par le CssdM. La politique peut faire l'objet d'une révision aux 3 ans.

⇒ RCPAQ : interdiction du cellulaire, aucun enjeux majeures suite à ce changement. Au contraire, les élèves interagissent plus.

Radio Canada veut faire des balados sur les légendes.

CP des Sommets est le nouveau membre du RCPAQ.

Institut pacifique offre des formations sur la gestion de conflit par les jeunes (peut être intéressant pour les CÉ).

DÉCISIONS

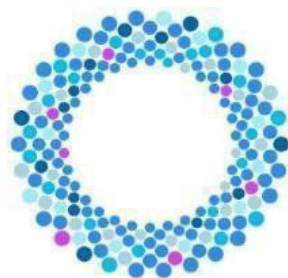
⇒ Le sous-comité PTRDI fait part de la décision à laquelle ils sont arrivés en réponse à la consultation sur le PTRDI. L'une des principales problématiques qui revient en est une au niveau de la communication et du manque de suivi post-consultation. Les cé qui lors de la consultation émettent des questions/commentaires doivent avoir une réponse de la part de leur direction en février/mars suite à la présentation qui est faite de ce dossier en CA. Les membres entérinent la proposition suite à un vote mais demande à ce que tout exemple en lien à des cas particuliers soient retirés, que les coquilles et le français soient corrigés et qu'une demande en lien avec la mise en place d'une procédure pour les cé soit rajoutée.

⇒ Un rappel est fait concernant la résolution en lien avec les coupures dans le réseau de l'éducation et le gabarit mis à la disposition des CÉ, qui peuvent s'ils le désirent le modifier.
Les membres suite à un vote adopte la résolution du comité de parents dénonçant les coupures.

Prochaine séance du comité de parents aura lieu mardi 24 février à 18h45 au 5100 Sherbrooke est.

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes questions ou inquiétudes au comite.parents@cssdm.gouv.qc.ca

MERCI À TOUS POUR VOTRE IMPLICATION !



COMITÉ DE PARENTS
DES ÉCOLES DE MONTRÉAL